



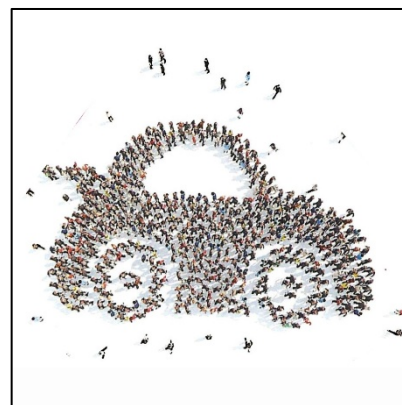
Octobre 2025

Transport solidaire au bord de l'Ain

Le Centre social des Rives de l'Ain et du Pays du Cerdon vient de créer un service de transport solidaire. C'est comme du transport à la demande sauf que les chauffeurs sont bénévoles et conduisent leur propre voiture. Cela dépanne des dizaines de gens et cela crée du lien social.

« Par exemple, un conducteur va accompagner une personne âgée pour faire ses courses et va entrer dans le magasin pour l'aider, ce que ne ferait pas un chauffeur de taxi ».

« J'étais sur le marché de Poncin. J'ai vu qu'ils recherchaient des chauffeurs et je me suis dit 'Ah ! C'est une idée. Ce serait bien'. Je leur ai dit que j'étais partante. D'ailleurs à un moment, j'avais pensé à le faire par moi-même ».



Le transport solidaire

Bonjour à Aurélie Achard. Où travaillez-vous ? Au Centre social de la Communauté de communes Rives de l'Ain – Pays du Cerdon. Nous couvrons des villages comme Point d'Ain, Neuville, Poncin. Nous sommes peu au bureau et nous nous déplaçons souvent pour aller au plus près des habitants. Cet après-midi par exemple, nous allons partir à Saint-Alban. Nous avons un camion de pompiers qui a été réaménagé en bureau. Nous allons échanger sur les passe-temps et les envies, aider à faire tel ou tel papier. Les gens viennent aussi pour demander des transports solidaires.

Alors, le transport solidaire, c'est quoi ? C'est comme un transport à la demande mais les conducteurs sont bénévoles et utilisent leur propre voiture. *La personne qui a un besoin vous passe un coup de fil en disant 'au secours ! je dois aller à Bourg après-demain'.* Je demande deux à trois jours de délai quand même pour pouvoir organiser le transport. Notre zone géographique se limite à la Communauté de commune et aux déplacements vers Bourg et Ambérieu.

Est-ce que les conducteurs sont dédommages ? Oui. Ça correspond à 35 centimes par kilomètre. Le passager paie le Centre social et la somme est entièrement reversée au conducteur mais ce dernier peut choisir d'y renoncer. L'argent sera alors gardé dans un fonds de solidarité dans lequel on va aller piocher pour transporter les personnes qui ont des difficultés financières.

Les transports servent à quoi ? Essentiellement pour des courses alimentaires et des rendez-vous médicaux. *Vous n'avez pas forcément un conducteur habitant à côté de chaque passager.* Effectivement, mais on essaie de limiter les distances entre le conducteur bénévole et le passager bénéficiaire pour limiter la facture. Et comme l'idée est de créer du lien, ça ne marcherait pas s'ils habitaient aux deux bouts du territoire.

Pourquoi avoir créé ce service ? Dans nos permanence la difficulté des déplacements était un problème qui remontait souvent et les échanges révélaient aussi un besoin de lien social. *Le service s'adresse à qui ?* À tous ceux qui ont des difficultés. Ça peut être des problèmes de finances, de santé, de voiture en panne, de suspension de permis. *Vous faite concurrence aux taxis !* Non. Nous cherchons à créer du lien social. Par exemple, des conducteurs vont accompagner des personnes âgées pour faire leurs courses et vont entrer dans le magasin pour les aider, ce que ne ferait pas un chauffeur de taxi. Il y a eu aussi des personnes qui s'étaient perdues de vue, qui se sont retrouvées à l'occasion du transport solidaire et qui se sont dit 'ah mais oui, on se connaissait d'avant '.

Combien avez-vous de passagers inscrits ? Entre trente et trente-cinq personnes. *Et de conducteurs ?* On en a une vingtaine. *C'est quoi leurs motivations ?* Certains conducteurs nous font remonter qu'ils avaient envie de s'investir et d'être utiles à leurs voisins, qu'il ne savaient pas vraiment comment faire et que le transport solidaire a été une belle manière de concrétiser leur envie. Nous n'avons eu que des retours positifs.

Témoignage d'une conductrice

Et maintenant, parlons avec Mireille Bouillat, une des conductrices. Comment avez-vous croisé la route du Centre social ? J'étais sur le marché de Poncin et j'ai vu qu'ils recherchaient des chauffeurs pour le transport solidaire. Je me suis dit 'Ah ! C'est une idée. Ce serait bien'. D'ailleurs à un moment, j'avais pensé à le faire par moi-même. Je leur ai dit que j'étais partante.

Vous avez eu tout de suite une demande ? Assez vite, une quinzaine de jours après mon inscription. J'ai reçu un coup de téléphone : 'Bonjour Aurélie. Bonjour Mireille'. J'ai noté où c'était en gros et j'ai ensuite reçu un papier avec tous les détails : le nom, l'adresse, le numéro de téléphone. Par la suite j'ai noté le nombre de kilomètres et nous avons signé.

Votre passagère allait loin ? Non, elle allait à Pont d'Ain chez son médecin et nous sommes allés ensuite à la pharmacie. *Pour vous, l'idée est plutôt de rendre service ou de créer des contacts ?* Au départ c'était plutôt de rendre service mais ça crée des contacts aussi. C'est bien !

Une autre expérience ? C'était une personne dont la voiture était au garage. Elle m'a appelé la veille pour me dire qu'elle venait de récupérer son véhicule et qu'elle irait seule à son rendez-vous mais elle m'a dit que ça lui donnait l'idée de se proposer comme conductrice pour du transport solidaire.

Un tout petit commentaire

Voilà une bien belle initiative. Des systèmes de transport solidaire, il en existe des dizaines, partout à travers la France. Pas encore chez nous, à Bourg-en-Bresse. Dommage !

À écouter sur

